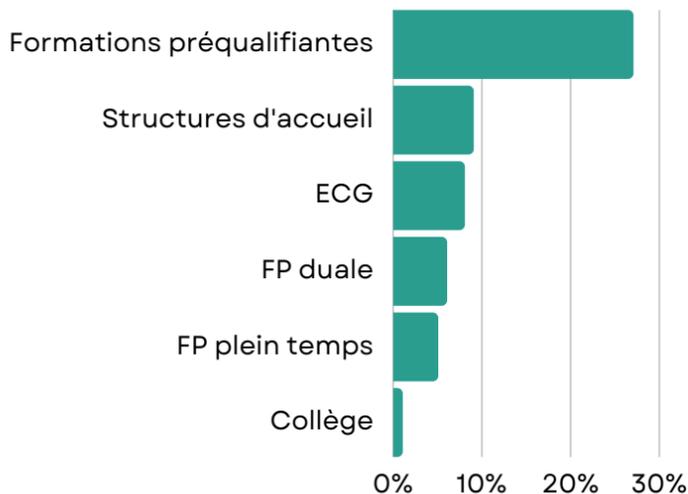
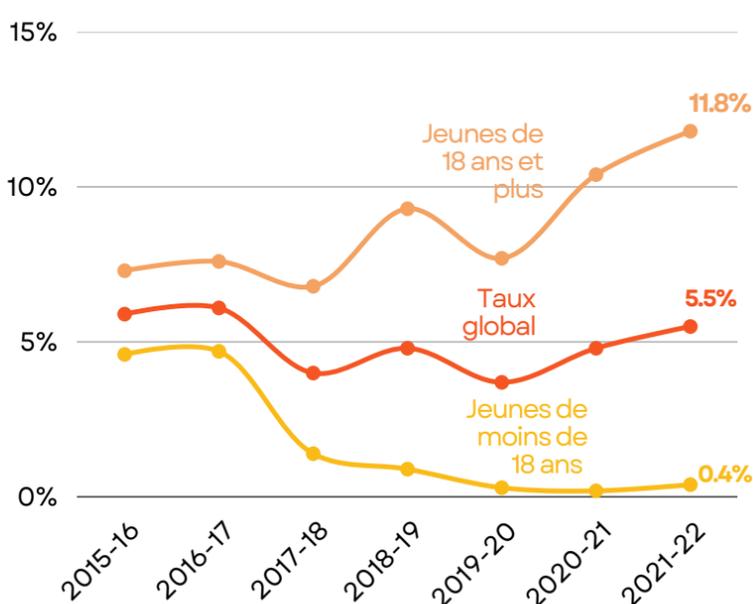


Indicateurs du décrochage 2023

1 Le décrochage repart à la hausse depuis deux ans...

- Entre 2021-22 et 2022-23, 1'266 jeunes ont interrompu leur formation (5.5%).
- Le décrochage concerne surtout les jeunes majeurs.
- La prise en charge des décrocheurs reste donc un défi majeur pour favoriser, à terme, une bonne insertion socio-professionnelle.

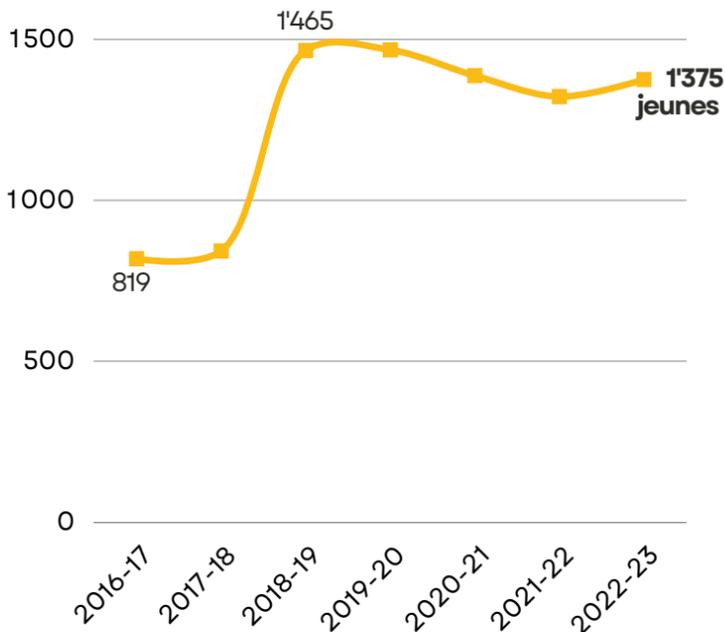


2 ... et varie fortement selon les filières

Le taux de décrochage est pratiquement inexistant au collège, alors qu'il atteint les 27% pour les élèves qui fréquentent un programme de préqualification.

3 Les effectifs du préqualifiant en augmentation

Avec l'entrée en vigueur de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans en 2018-19, davantage de jeunes sont pris en charge pour une (ré)insertion dans une formation menant à un premier diplôme.



4 Après la préqualification, quelle réinsertion en formation?

- 34% des jeunes entrent en formation qualifiante.
- 37% poursuivent la préqualification (dont 2% en spécialisé ou école privée).
- 29% abandonnent toute formation.

5 Certification

46% des jeunes obtiennent une certification dans les huit années qui suivent leur sortie du préqualifiant.

6 CAP Formations

CAP Formations s'est développé comme un acteur central pour accéder à différents programmes de préqualification et préparer les jeunes au retour en formation, y compris pour les majeurs jusqu'à 25 ans.

- **1 jeune sur 2** arrive à CAP Formations moins d'un mois après le décrochage.
- Le taux de retour en formation après CAP Formations est de **56%**.
- **Environ 8 jeunes sur 10** se maintiennent en formation l'année suivante.

Pour en savoir plus

Retrouvez les indicateurs détaillés et l'ensemble des travaux concernant le décrochage sur le [site internet du SRED](#).



Qui sont les jeunes en décrochage?

Celles et ceux qui ont fréquenté au moins partiellement une formation de niveau secondaire II l'année de référence, qui l'ont interrompue et qui ne sont plus en formation l'année suivante. Ces jeunes sont domiciliés à Genève, ont moins de 25 ans, n'ont pas annoncé de mobilité scolaire ou résidentielle et n'ont pas déjà obtenu de certification de niveau secondaire II.